31 JUIL. 2019

PA 044 0 7113 A3 0 03

PA12

Commune de HAUTE GOULAINE

Rue du Pâtis Forestier - Rue de la Bellaudière - Allée du Pâtis Forestier

Lotissement «La Surboisière 2»

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

La S.A.S. LA SURBOISIERE demandeur d'une autorisation d'aménager pour la réalisation d'un lotissement en 3 lots libres sur un terrain situé :

Commune de : **HAUTE GOULAINE**
Adresse : **Rue du Pâtis Forestier – Rue de la Bellaudière – Allée du Pâtis Forestier**
Section : **AZ n° 40p, 41, 42p, 43p et 44p**

S'engage par la présente :

- A constituer une **A**ssociation **S**yndicale **L**ibre des acquéreurs des lots à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public,
- A provoquer la réunion d'une assemblée dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou au plus tard dans l'année suivant l'attribution du premier lot, de façon à substituer à l'organe d'administration provisoire, un organe désigné par cette assemblée.

Fait à Saint Herblain

Le 25/07/2019